Image not found or type unknown

Refus de remplacement car absence d'ordre de mission

Par **bigonio**, le **10/06/2011** à **11:07**

Bonjour,

Je suis enseignant titulaire remplacant en école primaire.
J'ai refusé récemment une mission de remplacement dans une école particulièrement difficile en mettant en avant mes craintes pour mon intégrité physique et morale. J'ai alors expliqué à la secrétaire de circonscription que j'acceptais de me rendre à ce remplacement que si elle me faisait parvenir un ordre de mission dûment signé par mon hiérarchique afin de me couvrir en cas de problème dans cette école.
La secrétaire n'a pas donné suite et a précisé qu'elle allait trouver quelqu'un d'autre.
Je viens de recevoir un courrier de l'inspection académique mettant en avant un refus de remplacement et me ponctionne une journée de salaire alors que j'ai effectivement travaillé ce jour-là puisque j'étais dans moné cole de rattachement.
Cela fait plsueiurs heures que je cherche sur internet la règlementation des ordres de mission dans l'éducation nationale.
L'activité de remplacant dans le second degré est bien règlementé mais je n'ai trouvé aucune loi ni décret concernant le premier degré. Merci de m'apporter toute l'aide que vous pourrez.
Cordialement.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés